



HAL
open science

L'Eglise et l'enfant à La Réunion de 1850 à 1925

Emmanuelle Damour

► **To cite this version:**

Emmanuelle Damour. L'Eglise et l'enfant à La Réunion de 1850 à 1925. *Revue historique de l'océan Indien*, 2010, Enfance et jeunesse dans les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien (XVIIIème - XXIème siècles), 06, pp.192-205. hal-03413751

HAL Id: hal-03413751

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03413751>

Submitted on 4 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Eglise et l'enfant à La Réunion de 1850 à 1925

Emmanuelle Damour
La Réunion

En 1850, l'Eglise à La Réunion est à un tournant majeur de son histoire. La préfecture apostolique de Bourbon devient Evêché de Saint-Denis. La fondation du diocèse met La Réunion au même rang que les diocèses de France. En 1925, huit évêques se sont succédé dans l'île. Avec ses deux premiers évêques, le diocèse s'est structuré : création de paroisses, édification de lieux de culte, mise en place de la pastorale, formation des prêtres. L'effectif des Frères des Ecoles Chrétiennes, présents à La Réunion depuis 1817, ainsi que celui des sœurs de Saint Joseph de Cluny s'est renforcé. Le diocèse voit le rôle de la Congrégation des Filles de Marie prendre de l'importance. Les sœurs Réparatrices et les sœurs de Saint Vincent de Paul sont présentes dans le diocèse. En 1868, l'Eglise doit faire face à la montée de l'anticléricalisme et du courant laïc. Mgr Fuzet doit quant à lui faire entrer le diocèse dans la Troisième République, tandis que l'épiscopat de Mgr Fabre voit la mise en application de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat. Mgr de Beaumont aura un début d'épiscopat plus calme que ses prédécesseurs.

Concernant la pastorale, dès la création du diocèse, l'évêque et son clergé portent une attention particulière à la moralisation et à l'évangélisation des affranchis, ainsi que des populations engagées. Les congrégations – Frères des Ecoles Chrétiennes, Sœurs de Saint Joseph de Cluny et Filles de Marie – ont à charge la formation scolaire des enfants de la Colonie. Mais quelle place l'Eglise accorde-t-elle à l'enfant ? L'Eglise a deux approches : l'une ayant trait à la formation religieuse et à l'éducation de l'enfant, et une autre, plus concrète, d'encadrement et d'assistance.

**

I. Une action éducative

A. Etat spirituel et moral

A son arrivée en 1851, Mgr Desprez souhaite connaître l'état spirituel et moral de son diocèse. Il demande aux curés un rapport sur la situation de leur paroisse. Onze rapports sont conservés dans les archives de l'évêché, permettant d'avoir une vue globale de la situation. Il s'agit des comptes-rendus des paroisses : pour l'Ouest de Saint-Paul et Saint-Gilles, pour le Nord et l'Est de Saint-Denis, Sainte-Marie, Saint-Benoît et Sainte-Rose, pour le Sud de Saint-Joseph, Saint-Louis et Saint-Pierre, ainsi que pour les chapelles de Trois-Bassins et de Quartier-Français. Dans ces rapports, il est question de la tenue des catéchismes et de l'assiduité des enfants dans leur pratique religieuse. Deux types de catéchismes ont été mis en place – catéchisme pour les enfants et catéchisme de persévérance – dans toutes les paroisses, exceptée dans celle de Saint-Gilles à cause « de la distance des lieux et des engagements des personnes qui y assistent »⁴²⁰. Quant à la situation morale des

⁴²⁰ AESD, Casier 1 A VIII, Rapport du curé de Saint-Gilles au vicaire général, 1851.

paroisses et à la pratique des enfants, au vu des réponses des prêtres, elle n'est pas régulière. A la question « Au sortir de l'école les enfants persévèrent-ils dans la pratique des devoirs religieux ? »⁴²¹. Huit curés répondent par la négative. A la question « S'il y a défection, quelle en serait la cause ? », la plupart affirment que le mauvais exemple des parents influence leurs progénitures. A Saint-Paul, selon le curé « une des principales causes [à mon avis] qui éloignent les enfants de la pratique des devoirs religieux au sortir de l'école, c'est l'exemple de leurs parents, qui pour la plupart ne fréquentant pas les sacrements, s'embarrassent fort peu que leurs enfants remplissent ce devoir. Ces enfants sont tout naturellement portés à suivre l'exemple de leurs pères, de leurs frères »⁴²². On recense d'autres causes de défection dans ces rapports : à Trois-Bassins, le desservant certifie que l'absence d'école et la pauvreté sont des freins à la fréquentation des catéchismes. Il a mis en place deux catéchismes par semaine et affirme que « ces catéchismes comptent très peu d'élèves au-dessus de 13 ans ; ils seront beaucoup plus fréquentés après l'établissement des écoles primaires »⁴²³. L'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes peut être aussi désigné comme cause de défection. C'est ce qu'écrivent les curés de Saint-Paul et de Saint-Denis. Ainsi ces rapports permettent à l'évêque de mieux cerner l'état spirituel de son diocèse, notamment au niveau de la pratique des enfants, mais aussi de réfléchir à la mise en place d'une pastorale adaptée au besoin spirituel du diocèse.

B. La pastorale catéchétique

a) Nécessité d'un catéchisme diocésain

L'une des premières initiatives de Mgr Desprez en matière de pastorale est la publication d'un catéchisme diocésain. Il accompagne cette publication d'un mandement adressé à son clergé afin d'expliquer son intention. Dans ce mandement daté du 30 mai 1852, il affirme que « dans les circonstances où nous nous trouvons, nous n'avions pas à hésiter. La colonie érigée en diocèse demandait un catéchisme diocésain. Aussi, nous avons compris le désir vivement exprimé par nos Pasteurs et par nous-mêmes d'avoir comme tous les diocèses de la Métropole, un texte uniforme pour l'enseignement de la religion dans toutes les paroisses »⁴²⁴. Pour être un diocèse à part entière, le diocèse doit avoir son propre catéchisme. Pour accomplir cette tâche, l'évêque s'est entouré des membres de son conseil. Le catéchisme, que Mgr Desprez définit comme « le code complet des droits et devoirs » des chrétiens, est élaboré spécifiquement pour la formation des enfants. Il prend en compte la psychologie de l'enfant : « Dans ce travail, nous nous sommes efforcés d'être courts : nous savons que l'enfant se rebute facilement des textes trop longs qu'il doit graver dans sa mémoire »⁴²⁵. Vu le contexte particulier du diocèse de La Réunion, l'évêque et ses collaborateurs ont rédigé deux catéchismes : l'un contenant la doctrine chrétienne dans son intégralité, l'autre plus concis et plus simple pour les affranchis. Chaque pasteur se doit d'avoir ces deux catéchismes, mais l'autorité diocésaine le recommande aussi aux parents chrétiens, ainsi qu'aux maîtres et

⁴²¹ AESD, Casier I A VIII, Rapports des curés 1851.

⁴²² *Ibidem*, Rapport du curé de Saint-Paul au vicaire général, 1851.

⁴²³ *Ibidem*, Rapport du curé de Trois-Bassins au vicaire général, 1851.

⁴²⁴ Mandement de Mgr Desprez du 30 mai 1852 à l'occasion de la publication d'un catéchisme diocésain.

⁴²⁵ *Ibidem*.

maîtresses qui « par état et par vocation »⁴²⁶ ont entrepris la tâche si difficile de former la jeunesse. Il aurait été intéressant d'analyser le contenu de ce catéchisme destiné aux enfants, malheureusement aucun exemplaire n'a été conservé aux archives de l'évêché.

Un deuxième catéchisme diocésain est publié en 1921 par Mgr de Beaumont. Dans une lettre pastorale, ce dernier convoque son clergé au synode diocésain et lui annonce la publication d'une nouvelle édition du catéchisme diocésain. Cette nouvelle version semble indispensable à cause des difficultés rencontrées par les curés à enseigner l'ancien catéchisme. Ce catéchisme est en fait une reprise du catéchisme du diocèse de Paris, quelque peu modifié et imprimé, avec l'autorisation de l'évêque de Paris, avec l'*Imprimatur* de l'évêque de La Réunion. Une attention particulière doit être portée sur la bonne compréhension par les enfants. Une fois le catéchisme publié, il s'agit pour les curés d'organiser les séances d'enseignement plus adaptées dans les paroisses. L'évêque leur donne des directives et des conseils en guise d'aide.

b) Application des catéchismes

Outre le mandement de mai 1852, Mgr Desprez publie le 20 septembre 1853 une ordonnance synodale concernant la prédication et les catéchismes. En huit articles, il organise les catéchismes dans son diocèse. Le catéchisme doit se faire une fois la semaine, par le curé ou un autre ecclésiastique. Plusieurs catéchismes doivent être mis en place : un pour les enfants en bas âge, un autre pour ceux qui préparent leur première communion. Seul le catéchisme diocésain est autorisé pour les enseignements. L'accent doit être mis sur la bonne compréhension du catéchisme par les enfants. Les prêtres doivent préparer leur intervention mais ils doivent aussi être capables d'attirer l'attention des enfants. Mgr Maupoint, deuxième évêque de La Réunion, publie lui aussi une ordonnance synodale en 1863 sur le même thème. Cette dernière est plus développée que celle de Mgr Desprez. Il s'agit essentiellement de conseils que l'évêque donne aux catéchistes. Le catéchiste « doit avoir une théologie abondante qui sache donner des définitions du dogme exemptes de toute erreur, et des décisions morales qui ne soient ni trop larges ni trop austères »⁴²⁷. Le catéchiste ne doit pas « aborder les matières controversées ou proposer aux enfants des objections contre le dogme ou contre la morale »⁴²⁸. De plus, l'attitude du curé doit être irréprochable : « C'est donc au catéchiste à exercer une surveillance entière sur tous les enfants ; il s'évitera par là bien des réprimandes et des menaces. Eût-il besoin d'en faire, qu'il les fasse sans aigreur, sans emportement ; qu'il ne paraisse aucune altération sur son visage, que l'enfant voie qu'il agit toujours par raison et non par humeur. Et quelques difficiles que soient certains caractères, que le catéchiste soit toujours armé d'une inaltérable patience et ne cesse de témoigner à tous une affection fraternelle, paternelle et maternelle »⁴²⁹. Le catéchiste se doit d'être zélé et attentif à l'enfant pour faciliter son apprentissage. Il est aussi dit dans cette ordonnance que l'enfant doit être récompensé pour ses efforts par la distribution d'images, de médailles ou de livres de piété. Mgr Maupoint insiste sur les méthodes qui doivent être mises en œuvre pour retenir

⁴²⁶ *Ibidem*.

⁴²⁷ Ordonnance synodale de Mgr Maupoint, 1863.

⁴²⁸ *Ibidem*.

⁴²⁹ *Ibidem*.

l'attention de l'enfant et permettre son apprentissage. Dans sa lettre pastorale accompagnant l'annonce de la publication d'un nouveau catéchisme, Mgr de Beaumont insiste lui aussi sur l'attitude que doit avoir le catéchiste. Il pointe une difficulté à laquelle est confronté nombre d'entre eux : « Vous avez dans ce diocèse à vaincre une difficulté spéciale, qui provient de la connaissance imparfaite du français chez un bon nombre d'enfants qui assistent aux catéchismes. Sans aller jusqu'à faire le catéchisme en dialecte créole, il vous faut tenir compte de la manière de parler des enfants et dans vos explications savoir trouver des expressions qui leur sont familières et qui adaptent les idées religieuses à leur façon de penser »⁴³⁰. L'éducation religieuse des enfants pour qu'elle soit efficace doit prendre en compte les particularités liées à son apprentissage.

c) Vérification de l'application des directives

Afin de vérifier si ses directives sont bien appliquées en paroisse, l'évêque effectue des visites pastorales. Les comptes-rendus de visites existent soit sous forme de questionnaire soit sous forme de texte dans les registres de paroisses. Les plus anciens questionnaires de visites pastorales conservés aux archives de l'évêché datent de 1855. Cette série de questionnaire est incomplète puisqu'elle ne concerne pas toutes les paroisses. De plus certains questionnaires datent des années 1850 mais sans date précise. Dans ces questionnaires, une rubrique est intitulée « Prédication et catéchisme » et deux questions traitent du catéchisme des enfants. L'organisation des catéchismes, comme le demande l'évêque, doit comprendre un enseignement pour les « petits enfants » – c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore l'âge de la première communion – et un autre pour les enfants de la classe blanche préparant la première communion. En 1855⁴³¹, sur douze comptes-rendus de visites, cinq paroisses ont un catéchisme spécifique aux « petits enfants » – Sainte-Suzanne, Salazie, Trois-Bassins, Saint-Paul et Saint-Pierre – trois paroisses regroupent tous les enfants dans une même séance d'enseignement – Bras-Panon, Bois de Nèfles Saint-Paul et Saint-Louis –, tandis qu'aux Avirons, à Saint Amand du Guillaume et à Saint-André, ces séances de catéchisme ne sont pas instaurées. Le curé de Bras-Panon prétexte le manque de volonté des parents : « Le jeudi après la messe, il y a un catéchisme pour la première communion. J'ai engagé les parents à y envoyer les plus jeunes enfants mais il en vient peu ». Aux Avirons, c'est la distance qui pose problème. A Saint-André, « les plus jeunes ont le catéchisme à l'école »⁴³². C'est sous l'épiscopat de Mgr Fabre (1893-1917) que les questionnaires de visites, plus nombreux et plus complets, permettent une meilleure appréciation de l'enseignement du catéchisme destiné aux enfants. De 1897 à 1914, le nombre de paroisses ayant formé un catéchisme pour les « petits enfants » varie entre 21 et 30, c'est-à-dire près de la moitié des paroisses du diocèse. Concernant le catéchisme de première communion, mis à part quelques exceptions, l'ensemble des paroisses a instauré cet enseignement. L'enseignement de ces vérités forme la base d'une bonne éducation, c'est pourquoi l'évêque leur accorde une place importante. Il consacre parallèlement des lettres pastorales et des mandements à l'instruction et à l'éducation des enfants.

⁴³⁰ Lettre pastorale de Mgr de Beaumont, *op. cit.*

⁴³¹ AESD, Dossiers paroisses, Questionnaires de visites pastorales de l'année 1855.

⁴³² *Ibidem.*

C. Les directives de l'évêque et leur écho

a) Lettres pastorales et mandements

Les lettres pastorales sont des textes de l'évêque à destination du clergé et des fidèles. Annuellement, avant l'ouverture de la période de carême, l'évêque publie une instruction pastorale suivie d'un mandement. En 1856, l'instruction pastorale a pour thème l'éducation. Cet enseignement a pour finalité d'aider et de diriger les parents dans l'éducation de leurs enfants. Selon l'évêque, l'amour des parents ne suffit pas à une bonne éducation. Il s'adresse tout d'abord à la mère chrétienne en parlant de la nécessité du baptême et ceci dès la naissance, mais aussi de la nécessité d'entretenir la vie de la foi. L'évêque rappelle que la mère a un rôle important dans l'éducation religieuse de son enfant, c'est dès la petite enfance que les premières notions de la foi doivent être enseignées. Dès l'enfance, ils doivent aussi fréquenter les sacrements, comme le souligne la lettre pastorale : « Dans les régions que nous habitons, si les enfants sont précoces pour le bien, l'expérience prouve chaque jour qu'ils ne sont pas en retard pour la malignité. Faites donc participer votre enfant, aussitôt qu'il est parvenu à l'âge de discrétion, au sacrement de pénitence »⁴³³. Les parents doivent être l'exemple à suivre. S'adressant ensuite aux pères de famille, il les exhorte à bien choisir les maîtres à qui ils enverront leur progéniture : « Choisissez donc les moyens qui assurent à vos enfants une bonne éducation, et dans ce but, ne leur donnez que des maîtres qui soient vraiment dignes de votre confiance ». L'autorité épiscopale donne les valeurs d'un bon maître ; celui-ci doit donner des enseignements, mais aussi former les cœurs. Cette lettre pastorale est destinée à être lue en chaire. A la fin du mandement est rajouté en note : « A la messe des Noirs. Les curés se contenteront de développer d'une manière simple quelques passages de l'Instruction Pastorale touchant les principaux devoirs des pères et mères, tels que l'obligation de ne pas différer le baptême, la vigilance, le bon exemple, le devoir d'envoyer les enfants aux écoles et aux catéchismes »⁴³⁴.

En 1857, le thème de l'éducation des enfants est de nouveau traité dans la lettre pastorale à l'occasion du carême. L'évêque y donne les obstacles majeurs à une bonne éducation. Tout d'abord l'infidélité répandue ; l'évêque estime que le mariage n'est pas considéré par les époux comme un sacrement mais comme une institution humaine. Autres obstacles : l'insouciance des parents à s'instruire de leurs devoirs et le mauvais exemple qu'ils donnent, le concubinage et l'absence de père dans l'éducation. Cette lettre pastorale fait suite à celle de l'année précédente. Mgr Delannoy (1871-1876) s'intéresse lui aussi à la question de l'éducation. En 1873, il consacre une partie des actes synodaux à ce thème. Il y traite essentiellement du catéchisme et des écoles. L'évêque enjoint à ces prêtres de s'occuper du catéchisme mais aussi de visiter les écoles. L'éducation des jeunes enfants est à privilégier mais celle des jeunes ne doit pas être abandonnée.

En 1890, le pape Léon XIII publie la lettre encyclique « Des principaux devoirs des chrétiens ». Lors du synode diocésain de 1891, Mgr Fuzet (1889-1893) en fait un commentaire à son clergé. Dans ce discours il reprend les idées maîtresses de l'encyclique, notamment en ce qui concerne l'éducation chrétienne de l'enfant.

⁴³³ *Ibidem*.

⁴³⁴ *Ibidem*.

La notion de « famille berceau de la société »⁴³⁵ y est mise en avant, ainsi que le rôle du père au sein de la famille. Il insiste sur la nécessité d'inscrire les enfants dans une école chrétienne. Les colonnes du journal diocésain sont un espace pour relayer et rappeler les idées développées par l'évêque.

b) Les articles de journaux

Les journaux religieux que sont les *Almanach Religieux de La Réunion*, *Suffrage*, *Bulletin Religieux de la Cathédrale*, *Bulletin Religieux du diocèse de La Réunion* et *Dieu et Patrie*⁴³⁶ sont un support pour interpeller les parents. Plusieurs articles sont en effet à destination des parents, et notamment des mères. En 1864, l'*Almanach Religieux*, dans un de ces articles, titre : « Les petits enfants : Avis aux mères chrétiennes »⁴³⁷. Des conseils y sont donnés ou rappelés aux mères de famille pour qu'elles donnent une éducation chrétienne à leurs enfants. Dès leur plus jeune âge, la mère doit apprendre aux enfants les notions de « beauté de la vertu, charmes de l'innocence, présence de l'ange gardien, paradis ». L'exemplarité au quotidien est primordiale : « Surtout ne vous habituez point à tromper votre petit enfant, lui apprenant de loin à regarder le mensonge comme permis, et l'autorisant à contracter l'habitude de dissimuler »⁴³⁸. Le texte se termine par une bénédiction pour les bonnes mères. Le ton se veut moralisateur. Toujours dans les *Almanachs*, un autre texte de 1869 donne des conseils pratiques pour apprendre à l'enfant la prière. Les premières paroles de l'enfant seront pour louer Dieu. Des exemples de courtes prières adaptées à l'âge de l'enfant sont donnés. Dès l'âge de 5 ans, l'enfant doit savoir les principales prières chrétiennes, à savoir le « Notre Père », le « Je Vous salue Marie », le « Je crois en Dieu », ainsi que les commandements de Dieu et les Actes. A 6-7 ans, la mère se doit de lui apprendre l'abrégé du catéchisme diocésain. Le journal *Suffrage* accorde une place plus importante à ces textes destinés à l'éducation des enfants. Les articles traitent aussi bien du rôle des « trois forces autoritaires »⁴³⁹ que sont le prêtre, le maître et la mère dans l'éducation de l'enfant, que des conseils aux familles pour le temps des vacances⁴⁴⁰. Les mêmes thèmes reviennent régulièrement. Entre 1911 et 1920, dix textes ont pour centre d'intérêt l'enfant. Sous formes d'« Avis importants », les principes de bases, tels que la nécessité du baptême et des devoirs religieux, sont rappelés aux parents⁴⁴¹. Certaines recommandations peuvent prendre des formes ludiques⁴⁴². Les sermons de l'évêque ou des prêtres servent aussi à la moralisation des enfants.

⁴³⁵ Discours synodal sur l'action catholique aux temps présents d'après les enseignements du Pape Léon XIII, 1891 : commentaire de Mgr Fuzet sur la lettre encyclique de Léon XIII « Des principaux devoirs des chrétiens » du 10 janvier 1890.

⁴³⁶ AESD, Journaux du diocèse.

⁴³⁷ *Almanach Religieux* 1864.

⁴³⁸ *Ibidem*.

⁴³⁹ *Suffrage* de juin 1912, n° 3.

⁴⁴⁰ *Suffrage* de janvier 1913, n° 10.

⁴⁴¹ *Bulletin Religieux de la cathédrale* de juillet 1920.

⁴⁴² Prenons l'exemple du texte intitulé « Variété : Gymnastique en chambre » paru dans le numéro de *Dieu et Patrie* de juillet 1924 : « Voici un exercice très recommandé aux enfants et aux jeunes gens. L'âge mûr peut aussi en tirer un grand profit. Il s'exécute en 3 temps et 6 mouvements : 1^{er} mouvement : se dresser sur son lit dès qu'on est éveillé - 2^{ème} : se frotter les yeux pour chasser le sommeil - 3^{ème} : regarder son crucifix - 4^{ème} : faire le signe de la croix - 5^{ème} : dire : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur » - 6^{ème} : se jeter à bas de son lit vivement comme si le feu y était. La bonne journée dépend d'un lever prompt et chrétien ».

c) Les sermons

C'est surtout lors des visites pastorales ou lors des cérémonies de première communion que l'évêque s'adresse aux parents et aux enfants. Les comptes-rendus de visites pastorales consignés dans les registres de paroisses nous donnent un aperçu de ces prédications. Le thème de l'éducation n'est pas le seul thème abordé par l'évêque. A Sainte-Marie, le 14 avril 1875, lors de la visite de Mgr Delannoy, les dons du Saint Esprit en lien direct avec le sacrement de confirmation sont expliqués aux confirmands : « Cette sorte d'examen a été suivi d'une instruction sur les dons du Saint Esprit, dont le fruit est la paix du cœur »⁴⁴³. De même en juillet 1875. La célébration de la première communion à Saint-Denis est aussi l'occasion de rappeler quelques préceptes de bases de la vie chrétienne. En 1911 lors de la première communion, l'aumônier du Lycée de Saint-Denis traite dans son allocution de l'importance de ce sacrement. Ce thème est repris dans ses sermons de première communion en 1913, 1914 et 1916⁴⁴⁴.

Parallèlement à ces différents textes et sermons qui servent à diriger les parents, des projets et des œuvres plus concrets sont mis en place au sein des paroisses, afin d'encadrer et de parfaire l'éducation chrétienne des enfants.

II. Une action d'encadrement

A. Dans les paroisses

a) Retraites pour enfants

Les curés sont les représentants de l'Eglise les plus accessibles à la population. Une de leur mission est la moralisation et l'éducation des enfants. Comme pour les adultes, des temps de retraites sont organisés pour les enfants, essentiellement lors des premières communions. Des retraites de trois jours avant la célébration de la première communion sont préconisées dans le diocèse. Elles sont généralement prêchées par un prêtre autre que le curé. Un compte-rendu, retranscrit dans le registre de paroisse de Notre-Dame de la Visitation au Bois de Nèfles Saint-Paul, fait état de l'organisation et du déroulement d'une session de retraite. Une grande partie de la retraite est consacrée, outre à l'instruction et aux catéchismes, à la prière. De même, on note que le thème majeur de la retraite est l'explication des Actes des Apôtres. Les règles sont strictes ; le curé rajoute en note que « le plus profond silence doit régner ». Tout est mis en œuvre pour favoriser le recueillement ; des lectures se font même pendant le déjeuner. Le curé s'entoure des personnes de la paroisse pour encadrer les enfants. Toute la paroisse se mobilise. La retraite a lieu dans des hangars mis à la disposition de la paroisse par deux sociétés. En juin 1924, le journal *Dieu et Patrie* relate la retraite prêchée par le P. Malaval au Brûlé. On peut y lire que : « Durant toute la mission, la partie musicale fut assurée par les enfants de la localité supérieurement secondés par un groupe de distingués artistes en villégiature »⁴⁴⁵. Ces retraites, qu'elles soient de première communion ou autre, peuvent redynamiser une paroisse. Les parents viennent aussi assister aux retraites.

⁴⁴³ AESD, Registre de paroisse de Sainte-Marie, 1 B.11.

⁴⁴⁴ *Suffrage* de juin 1913, juin 1914, et juin 1916.

⁴⁴⁵ *Dieu et Patrie*, juin 1924, 1^{ère} année, n° 3.

Des sessions de retraites pour enfants sont aussi données à l'occasion de la célébration de jubilé.

b) Jubilés pour enfants

En 1913, pour le 16^{ème} centenaire de la Paix de Constantin (Edit de Milan), un jubilé a été accordé par le pape Pie X. Dans le diocèse de La Réunion, ce jubilé est célébré. Les jubilés sont l'occasion de mettre en place des exercices pour les enfants. En 1855, la paroisse du Bois de Nèfles Saint-Paul célèbre le jubilé de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception⁴⁴⁶. C'est un jubilé important au sein du diocèse. Pendant toute la période du jubilé, des exercices et des prêches sont donnés par le P. Lafont, missionnaire diocésain, le P. Combet et le P. Lefer. Le jubilé s'est déroulé sur 15 jours et chaque matin un prêche spécial se faisait à l'intention des enfants. De même, le dernier jour, une cérémonie pour les enfants clôture le jubilé⁴⁴⁷. Dans son action évangélisatrice, l'Eglise donne part entière aux plus jeunes de ses fidèles. Lors du 50^{ème} anniversaire de la Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le diocèse organise de nouveau des retraites et des exercices. Le numéro de *Suffrage* du mois de septembre 1904 mentionne que dans les « pensionnats, couvents, orphelinats, on aura soin d'adjoindre au confesseur ordinaire 1 ou 2 autres prêtres pendant les jours consacrés aux exercices du jubilé »⁴⁴⁸. Même les plus jeunes enfants sont concernés par cette mission : « On se gardera d'exclure de la grâce du jubilé les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion »⁴⁴⁹. Un jubilé spécial pour les enfants a lieu à Saint-Denis pour la rentrée des classes. En effet, un court article de *Suffrage* de février 1905 est consacré à ce jubilé. Il est dit que « les 6, 7 et 8 octobre [1904], à la rentrée des classes, eut lieu le Jubilé des enfants. Plus de 500 élèves assistaient à la messe et aux instructions du P. Burel »⁴⁵⁰. Le jubilé apparaît là aussi comme un moyen de rassembler les enfants et de les distraire, mais aussi de les instruire. Le rôle des prêtres ne se limite toutefois pas à l'organisation de retraites et de jubilés. Certains prêtres font preuve d'initiatives envers les enfants.

c) Exemples d'initiatives : Fr. Scubilion et P. Moret

Le Frère Scubilion, dans les années 1850 à Sainte-Marie et le P. Moret, dans les années 1920 à Vincenzo, se sont beaucoup investis auprès des jeunes. Le P. Chassagnon, dans son ouvrage consacré au Frère Scubilion – Frère des Ecoles Chrétiennes – relate que lors de son ministère au sein de la paroisse de Sainte-Marie, le Fr. Scubilion secondait le curé de paroisse⁴⁵¹. Il avait en charge le catéchisme des affranchis et celui des enfants. Il avait pour les enfants de la paroisse une attention particulière. Avec les enfants qu'il jugeait les plus pieux, il créa la « congrégation de Saint Louis Gonzague ». Le but du Frère était de maintenir chez ces enfants la piété, de parfaire leur éducation et à terme de faire naître des vocations. Outre les réunions de prières qui étaient organisés dans la chapelle des Frères, des activités diverses

⁴⁴⁶ AESD, Registre de paroisse du Bois de Nèfles Saint-Paul, 1 B.2.

⁴⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁴⁸ *Suffrage* de septembre 1904, n° 6.

⁴⁴⁹ *Ibidem*.

⁴⁵⁰ *Suffrage* de février 1905, n° 11.

⁴⁵¹ P. H. Chassagnon, *Le Frère Scubilion de l'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*, Paris, Procure Générale des Frères, 1902.

voyaient le jour. Les jours de fêtes, par exemple, pour éloigner les enfants de l'association « des tentations » que pouvaient représenter ces manifestations, il mettait sur pied des sorties en pleine nature ou des pèlerinages dans les églises des paroisses environnantes. C'est ainsi que vit le jour le « pèlerinage des sept églises ». Cette initiative semblait être appréciée des jeunes. Le Frère Scubilion prenait aussi soin des enfants pauvres de la paroisse ; il leur fournissait des vêtements propres, de la nourriture et bien d'autres attentions.

Autre époque, autre exemple : Le P. Moret. Le P. Jules Moret est nommé curé de la paroisse de Vincendo et de Saint-Philippe le 18 septembre 1922. Il est resté en fonction dans ces deux paroisses jusqu'à sa mort le 2 juin 1928. Dans un article qui lui est consacré en juin 1928, le journal *Dieu et Patrie* nous indique qu'il est à l'origine de la société sportive « L'Avant Garde » de Vincendo⁴⁵². Une série de carte postale a été éditée montrant les jeunes de la société en tenue, équipés d'instruments de musique, arborant leur bannière⁴⁵³. Ils avaient pour devise : « Pour te servir, Nous voulons nous unir, Nous voulons tous mourir ». Le « Mémorial de La Réunion », dans un article consacré à la naissance des sociétés sportives dans l'Ile, souligne que la période de l'Entre-deux-guerres a vu nombre de sociétés sportives se développer, mais que celles-ci n'étaient pas le privilège des grandes villes⁴⁵⁴. Ces sociétés permettaient aux jeunes d'exercer moult activités. A Vincendo, les adhérents se réunissent pour s'entraîner au football, mais aussi à l'athlétisme, à la boxe et à l'escrime⁴⁵⁵. Le P. Moret récompensait le travail des enfants par l'achat d'effets sportifs. Il semble qu'il ait dépensé près de 3000 francs pour les fournitures de sport, somme assez conséquente. *Dieu et Patrie* évoque aussi le « cinéma ambulante qui charmait les jeunes en même temps qu'il les instruisait »⁴⁵⁶. L'existence de ce cinéma est mentionnée dans le dossier de la succession du P. Moret⁴⁵⁷. Le curé aurait investi 12 000 francs dans l'achat du matériel et des films. L'acquisition de ce cinéma permettait au P. Moret d'instruire les jeunes de Vincendo de manière plus attrayante qu'au sein des séances de catéchisme mais aussi de les divertir. Il est un précurseur en ce domaine. Le cinéma du P. Moret est le premier cinéma du diocèse. A sa mort, l'utilisation de ce type de matériel n'est pas encore répandue dans les paroisses. Elle le sera dans les années 1940-1950.

B. Les œuvres et le rôle des congrégations

a) La Sainte Enfance

Différentes œuvres voient le jour dès la création du diocèse. La Sainte Enfance est une Œuvre Pontificale Missionnaire. Son but est « d'inviter les enfants à soutenir l'action évangélisatrice de l'Eglise par le baptême, le rachat et l'éducation chrétienne des enfants nés de parents « infidèles », en Chine ou dans les pays infidèles »⁴⁵⁸. Les enfants, qui sont les associés de l'œuvre, s'engagent à « prier

⁴⁵² *Dieu et Patrie*, juin 1928, n° 5.

⁴⁵³ AESD, Fonds iconographique, 2 Y 2.

⁴⁵⁴ *Mémorial de La Réunion*, s. dir. H. Maurin et J. Lentge, Saint-Denis, Australe Ed., 1978, T. 5, p. 142.

⁴⁵⁵ *Ibidem*.

⁴⁵⁶ *Op. cit.*

⁴⁵⁷ AESD, dossier paroisse Vincendo.

⁴⁵⁸ *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain*, s. dir. G. Mathon et G.-H. Baudry, Paris, Letouzey et Ané, 1993, t. 13, p. 621.

chaque jour et à donner un sou par mois ». Dès 1852, l'œuvre de la Sainte Enfance est présente dans le diocèse. Le compte-rendu du conseil diocésain des œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance du 3 mai 1862 mentionne que ces sommes récoltées dans le diocèse « étaient destinées au rachat des petits Chinois, des petits Indiens, des petits Malgaches que des parents cruels exposent, trafiquent et souvent livrent à la mort »⁴⁵⁹.

Bien que le diocèse de La Réunion ne soit pas un pays de mission, des subventions lui sont tout de même accordées ponctuellement : de 1878 à 1881 pour le projet de Mgr Soulé d'établir un orphelinat pour les jeunes enfants indiens, de 1888 à 1900 pour la mission de Sainte Marie de Madagascar rattaché au diocèse de La Réunion, de 1906 – au moins – à 1914 pour venir en aide aux écoles chrétiennes.

L'œuvre de la Sainte Enfance est l'une des plus importantes du diocèse. Entre 1897 et 1914, selon les visites pastorales, on constate que l'œuvre a été fondée dans plus de la moitié des paroisses. Elle est néanmoins peu prospère. Il est à noter que certaines années, le zèle de certains curés et responsables de l'œuvre font remonter le niveau des quêtes. Pour cela, diverses initiatives sont mises en place dans le diocèse. Il s'agit essentiellement de fêtes et de tombolas. Chaque année, une fête de la Sainte Enfance est célébrée dans les paroisses. Le compte-rendu général de l'œuvre de 1862⁴⁶⁰ décrit les plus belles célébrations programmées dans le diocèse, ainsi que les initiatives pour attirer les fidèles et leurs dons. A la Cathédrale, l'évêque préside la célébration, à Saint-Paul et Saint-Benoît, des loteries paroissiales sont organisées. A Sainte-Anne, il est même question d'une retraite pour les petits paroissiens « afin de leur procurer à tous le bienfait de l'Indulgence plénière que peuvent même gagner les associés qui n'ont pas encore fait leur première communion ». L'œuvre de la Sainte Enfance étant une Œuvre Pontificale, elle donne droit à des indulgences. Pour ce faire, les enfants associés doivent assister à une messe dite pour l'œuvre, prier pour l'accroissement de l'œuvre à différentes fêtes, notamment à celles des patrons de l'œuvre – à savoir : la Présentation de la Sainte Vierge, les Saints Anges Gardiens, Saint Joseph, Saint François-Xavier et Saint Vincent de Paul –. Le curé de Trois-Bassins a lui une idée originale : « Il me vient alors l'idée de faire la loterie par des listes de dix billets chacune ; on en tirerait deux qui seraient gagnants et les noms de ceux qui se trouveraient inscrits seraient envoyés en Chine pour les donner à de nouveaux chrétiens, sauvés par l'œuvre de la Sainte Enfance ». Aux mois de juillet 1902, juin 1904 et novembre 1908, *Suffrage* publie un article relatant la fête de la Sainte Enfance à l'Immaculée Conception. Ces fêtes sont l'occasion de divertir et surtout de mettre en avant les enfants. L'œuvre de la Sainte Enfance n'est pas la seule dédiée aux enfants.

b) L'association des Enfants de Marie Immaculée

Dès les premières années du diocèse, l'association des Enfants de Marie Immaculée est fondée dans certaines paroisses. Cette association, dont l'existence a été reconnue officiellement par un bref du pape Pie IX le 20 juin 1847⁴⁶¹, a, selon l'article 3 de ses statuts, pour « but spécial d'honorer et faire honorer Marie Immaculée par l'imitation de ses vertus, particulièrement de sa pureté, de son

⁴⁵⁹ *Almanach Religieux* de 1863.

⁴⁶⁰ *Almanach Religieux* de 1863.

⁴⁶¹ *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain, op. cit.*, t.4, p. 166.

humilité, de son obéissance et de sa charité »⁴⁶². L'étude du registre des procès-verbaux de l'association des Enfants de Marie Immaculée de Saint-Gilles les Hauts⁴⁶³ nous permet de comprendre le fonctionnement de l'association et les activités proposées aux adhérentes. L'association de Saint-Gilles les Hauts a été créée le 16 avril 1886. Une demande d'affiliation est envoyée à Rome et le 22 juillet 1886 ; Mgr Coldéfy donne son accord. Les premières adhérentes appartiennent aux Enfants de Marie Immaculée des paroisses environnantes. Selon le P. Léon de Villèle, curé de la paroisse et directeur de l'association, la fondation d'une telle association est « une grâce obtenue par Marie pour une localité, un moyen très efficace pour attirer ses faveurs et un stimulant énergétique pour porter les enfants au bien ». Chaque année a lieu une élection. L'admission se fait en plusieurs étapes : les aspirantes s'engagent pour un an, elles peuvent ensuite être admises comme Enfant de Marie Immaculée. Dans la paroisse de Saint-Gilles les Hauts, les aspirantes doivent avoir au moins 14 ans et les Enfants de Marie Immaculée 15 ans. L'âge d'entrée est différent selon les paroisses ; cette association peut compter comme associée des enfants. L'élection des adhérentes est précédée d'une retraite de trois jours prêchée par un missionnaire. Une célébration clôture la retraite qui est suivie de la réception des nouvelles adhérentes. Les retraites et les instructions ont principalement pour thème Marie : consécration à la Vierge, le Saint Nom de Marie, dévotion à la Vierge par la piété, la bonne conduite et la sanctification. A partir de 1898, Les EMI et le Tiers Ordre de Saint François font retraite commune. Une conférence spéciale a lieu pour les congréganistes de Marie Immaculée. Les thèmes des retraites ne sont plus centrés uniquement sur la dévotion mariale. Lors de la retraite de 1898, le curé pointe les premières difficultés de l'association. Les adhérentes participent de moins en moins aux réunions et retraites. Entre 1894 et 1905, le nombre d'associées reste stable. Toutefois en 1907 – comme en 1898 – il est de nouveau fait allusion aux absences des adhérentes aux activités de l'association. Pour parer à cette situation, le 3 décembre 1910, le curé abaisse l'âge d'entrée à la congrégation à 9 ans. Mais en 1925, aucune aspirante ne se présente. Des efforts sont faits par l'Eglise et notamment par les prêtres en faveur des enfants. Un prêtre est missionné chaque année pour la retraite annuelle des Enfants de Marie Immaculée, en dehors des autres missions paroissiales. A Cilaos, les sœurs de Saint Joseph de Cluny s'occupent des Enfants de Marie Immaculée dès 1889. Les congrégations religieuses travaillent elles aussi en faveur des enfants.

c) Les œuvres des Frères des Ecoles Chrétiennes

Les Frères des Ecoles Chrétiennes (FEC) ont à leur actif plusieurs associations et patronages. En 1864, ils forment avec leurs anciens élèves de Saint-Denis une œuvre de patronage : le Patronage de Saint Joseph. Celui-ci est placé sous l'autorité de l'évêque. Dans les statuts de l'association, le but est clairement énoncé : cette association d'anciens élèves se propose de placer sous la puissante protection de Saint Joseph les écoles chrétiennes et les œuvres qui en dépendent, d'obtenir pour les enfants la grâce de bien préparer leur sacrement de première communion et pour les jeunes gens de persévérer dans les bons principes qu'ils ont reçus à l'école et de revenir dans la bonne voie, si malheureusement ils s'en sont écartés. Cette

⁴⁶² *Manuel des Enfants de Marie Immaculée*, Paris, Libr. Poussielgue, 1886.

⁴⁶³ AESD, Registre des PV de l'Association des Enfants de Marie Immaculée de Saint-Gilles les Hauts 1886-1946 2D.13.

association a une double mission : regrouper les anciens élèves et veiller à ce qu'ils restent dans de bonnes dispositions morales, et venir en aide aux jeunes élèves de l'école des Frères. Cette aide se traduit par l'achat de livres et d'effets pour les plus démunis.

Le 7 avril 1901, l'évêque constitue un comité de secours aux enfants pauvres de l'école libre Saint Michel⁴⁶⁴. Il justifie la fondation de ce comité par l'importance de cette école des Frères qui compte 350 élèves, mais qui manque singulièrement de ressources financières. Le comité vient renforcer l'action des associés du Patronage Saint Joseph ; l'autorité épiscopale souhaite que ces deux structures collaborent. Un recensement des enfants pauvres de l'école doit être effectué par les Frères. Ces enfants auront droit à une bourse mensuelle de 2,50 frs et à des fournitures scolaires. De plus, un livret de caisse d'épargne de 25 frs sera donné aux élèves ayant réussi leur examen de fin d'étude. Tout au long de l'année, des tombolas et des séances récréatives sont organisées pour recueillir des fonds. La loterie annuelle est remplacée par une fête où se jouera une représentation théâtrale de circonstance. Le théâtre semble un divertissement très apprécié par les enfants. Comme nous l'avons vu précédemment, lors des fêtes, les enfants mettent en scène de petites pièces de théâtre, appelées aussi saynètes. La représentation théâtrale semble plus attractive que la loterie. Les FEC de Saint-Denis accueillent des pièces de théâtre depuis au moins 1879. Dans une lettre au vicaire général daté du 28 mai 1879, l'abbé Peyrou, curé de la cathédrale, se plaint de l'organisation nocturne par les Frères de séance de théâtre : « Les Frères, toujours amis du progrès, ouvrent de nouveaux, malgré les conseils sages qui leur ont été donnés, leur théâtre à la jeunesse de Saint-Denis »⁴⁶⁵. Le théâtre, avant d'être perçu comme un outil pour instruire et moraliser, est dans ses premières années décrié, comme le sera dans les années 1920-1930 le cinéma. Les représentations théâtrales, proposées par le comité de secours, s'adressent à tous les publics.

d) Les congrégations féminines et les œuvres de charité

Les congrégations féminines jouent un rôle important dans la mission d'encadrement de l'enfant.

Présentes à La Réunion de 1863 à 1909, les sœurs Réparatrices ont œuvré à l'amélioration du bien être matériel des pauvres de Saint-Denis. Installées à Saint-Denis, elles recueillent les petites filles pauvres et les filles abandonnées dans leur couvent et les éduquent par le travail et la piété⁴⁶⁶. Parallèlement, elles ont fondé l'association de « Charité maternelle » en faveur des mères et des enfants pauvres. Cette association regroupait des jeunes filles et des dames de Saint-Denis qui consacraient leur temps à la confection de vêtements pour les enfants pauvres du chef-lieu. Au départ des religieuses de la Colonie en 1909, *Suffrage* leurs consacre un article qui donne un aperçu des activités de l'association : « Des robes modestes pour les mères sans soutien, des voiles blancs pour les premières communiantes, des costumes simples mais bien préparés et blanchis régulièrement chaque semaine pour permettre aux enfants de sortir de leurs pauvres masures et d'aller à l'école, des layettes pour les tout petits, voilà quels biens matériels prodiguaient les religieuses

⁴⁶⁴ AESD, Casier 10 A II.

⁴⁶⁵ AESD, dossier paroisse Cathédrale.

⁴⁶⁶ *Almanach Religieux* de 1875.

Réparatrices »⁴⁶⁷. Dans un autre article daté d'avril 1905, le journal diocésain relate avec précision les festivités organisées au couvent pour les fêtes de Noël⁴⁶⁸. Après la distribution par les associées des vêtements qu'elles ont confectionnés pour les enfants de moins de 12 ans, ces derniers exécutent des saynètes. Les Réparatrices ne sont pas les seules religieuses à se dévouer pour les enfants les plus démunis.

Les sœurs de Saint Vincent de Paul s'y intéressent aussi. Elles sont aidées dans leur mission par des Dames de la Ville de Saint-Denis, regroupées en association sous le nom de « Conférence des Dames de Saint Vincent de Paul ». Cette association se réunit pour la première fois le 6 février 1859 sous la présidence de l'évêque⁴⁶⁹. Elle a pour but de venir en aide aux familles pauvres de Saint-Denis. Les Dames de la conférence instaurent en 1897 une kermesse annuelle pour faire participer l'ensemble des habitants de Saint-Denis à leur œuvre. Lors de la première kermesse, le 7 juillet 1897, « 500 enfants de 7 à 10 ans »⁴⁷⁰ sont réunis pour une « véritable fête enfantine ». Les enfants sont associés à la manifestation et interprètent des saynètes. En 1920, le *Bulletin de la Cathédrale de Saint-Denis* nous décrit la fête de charité des Dames de Saint Vincent de Paul qui a lieu chez les FEC⁴⁷¹. De nombreuses activités sont proposées aux enfants : loterie des animaux, pêche à la ligne, tirage de tombola enfantine. Il s'agit pour cette association d'aider les familles pauvres mais aussi d'offrir des distractions aux enfants les plus démunis de Saint-Denis.

Bien avant cette association de laïques, la ville de Saint-Denis a vu naître l'œuvre des Dames de la Maison de Charité en 1832. L'abbé Dalmond, curé de Saint-Denis à l'époque, est à l'origine de cette œuvre⁴⁷². Il s'entoura de la femme du gouverneur Cuvillier, ainsi que d'autres dames de Saint-Denis et créa l'association des Dames de Charité pour procurer à des orphelines une bonne éducation. L'orphelinat dénommé « Maison de la Charité » est tout d'abord confié aux sœurs de Saint Joseph de Cluny. Les Filles de Marie prennent le relais le 10 juillet 1856⁴⁷³. La Maison de la Charité compte alors 74 enfants de tous âges⁴⁷⁴. En 1857, l'orphelinat devient orphelinat-ouvroir. Les orphelines apprennent la couture et s'occupent de l'entretien de la Maison. En 1901, dans un historique de la Société des Dames de la Maison de Charité, l'auteur précise qu'entre le 1^{er} janvier 1890 et le 1^{er} janvier 1902, 72 filles sont passées dans cet établissement⁴⁷⁵. Ces jeunes filles reçoivent une éducation chrétienne et une instruction propre à leur condition. L'orphelinat-ouvroir est détruit par un incendie le 2 août 1910. Dix ans plus tard, Mgr de Beaumont décide de remettre cette œuvre sur pied. L'établissement ouvre ses portes, l'association des Dames de charité est reformée et les Filles de Marie ont de nouveau la responsabilité de l'établissement. Pour financer le fonctionnement de la Maison, les Dames de l'association organisent des fêtes. Les Filles de Marie gèrent plusieurs structures de ce type dans le diocèse : à Saint-Pierre (1891), à Sainte-Marie (1914), à Saint Jacques où elles reprennent les œuvres des sœurs de Saint Vincent de Paul (1918), à la Ressource – orphelinat uniquement – (1919) et à

⁴⁶⁷ *Suffrage* d'avril 1909, n° 1.

⁴⁶⁸ *Suffrage* avril 1905, n° 1.

⁴⁶⁹ Registre des procès verbaux des séances de la Conférence des Dames de Saint Vincent de Paul, 1859-1875, 2 D.I.

⁴⁷⁰ *Suffrage*, septembre 1907, n° 5.

⁴⁷¹ *Bulletin Religieux de la paroisse cathédrale* de juillet 1920.

⁴⁷² AESD, Casier 4 B VI.

⁴⁷³ Prosper Eve, *Du torchis à la pierre, la congrégation des Filles de Marie*, Saint-André, Ed. Graphica, p. 330.

⁴⁷⁴ AESD, Casier 4 B VI, coupure de presse.

⁴⁷⁵ AESD, Casier 4 B VI.

Saint-Paul (1919). A la Providence, en 1914, elles ouvrent un orphelinat-crèche⁴⁷⁶. Toutes ces maisons qui accueillent des enfants jouent un rôle important dans leur éducation.

**

L'Eglise à La Réunion accorde une place importante à l'enfant dans sa pastorale. Toutefois les membres du clergé et les religieuses ne se contentent pas de leur enseigner les vérités de bases de la foi chrétienne. Dès 1850, la mission de l'Eglise à La Réunion se fait sous deux approches différentes mais complémentaires. Tout d'abord, il s'agit pour l'évêque de donner des directives et des conseils à ses prêtres et d'interpeller et de rappeler aux parents leur rôle fondamental dans l'éducation qu'ils doivent donner à leur enfant. Cette mission éducative prend en compte le côté spirituel ainsi que la formation de l'enfant. Dans une approche qui se veut plus concrète, les prêtres et autres religieux et religieuses mettent en place des œuvres, des projets, ainsi que des structures pour encadrer l'enfant, mais aussi pour lui venir en aide matériellement. Ces actions vont se développer au fil des décennies et prendre d'autres formes. De nouvelles associations telles que le scoutisme ou les « Ames Vaillantes » et « Cœurs Vaillants » vont voir le jour dans les années 1950. Des structures comme l'APECA ou le foyer Marie Poittevin donneront une éducation et une formation à des enfants en situation difficile ou abandonnés.

*Emmanuelle Damour est archiviste à l'Evêché de La Réunion
eveche.lareunion@wanadoo.fr*

⁴⁷⁶ Prosper Eve, *Du torchis à la pierre, la congrégation des Filles de Marie*, op. cit., p. 330.